



INFO PRESSE

Date : 27/05/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

La piscine aqualudique du Stade – Auvergne Rhône-Alpes prépare activement sa réouverture.

Alors que les températures grimpent, les nageurs attendent impatiemment de savoir s'ils pourront bientôt profiter des bassins de cette toute nouvelle piscine. En parallèle, pour garantir la continuité de l'enseignement du « savoir nager » il est urgent que des cours de natation puissent de nouveau être organisés.

Sur place, les équipes se préparent donc à accueillir les nageurs dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, dès que l'autorisation de réouverture sera accordée.

En cette période de dé-confinement, cette réouverture tant attendue dépend de plusieurs choses : les annonces du gouvernement qui interviendront le 2 juin sur la 2^e phase de dé-confinement ; la publication du protocole national de réouverture des piscines actuellement en cours d'élaboration en accord avec les instances sanitaires ; un accord du préfet.

Pour préparer les réouvertures au plan national, 14 établissements sur l'ensemble du territoire seront ouverts pour une phase de test du 1^{er} au 15 juin. Ce n'est qu'à l'issue de cette phase que le protocole général pourra être défini, et que les autres piscines pourront rouvrir.

A Grand Chambéry, on anticipe en travaillant déjà à une nouvelle organisation

La réouverture de la piscine ne pourra se faire que dans le respect de nouvelles règles de fonctionnement, permettant notamment le respect des gestes barrières et la désinfection régulière des vestiaires et des différents points de contact.

Les équipes travaillent donc à l'élaboration d'une nouvelle organisation qui passera par :

- la mise en place de créneaux horaires accessibles sur réservation pour permettre le contrôle de la densité de population dans les bassins afin de ne pas dépasser 1 baigneur pour 4 m²,
- une gestion des flux dans le bâtiment,
- la mise en place de règles particulières dans les vestiaires et aux abords des bassins.

Les conditions d'accès seront précisées prochainement, pour garantir à tous un accueil dans les meilleures conditions.

Pour les usagers, de nouvelles habitudes seront donc à prendre pour venir à la piscine, comme par exemple la réservation de créneaux en ligne, le port du bonnet pour tous et dans tous les espaces, et le port du masque de protection dans certains espaces.

Un accès sur réservation uniquement via la vente en ligne

Un système de réservation par créneau de 2h sera mis en place afin de maîtriser la fréquentation instantanée de la piscine, et de permettre la désinfection des espaces entre chaque créneau.

Pour limiter les points de contacts et les files d'attente, les réservations et le paiement se feront en ligne sur grandchambery.fr

Avec ce système de réservation et de paiement en ligne, déjà opérationnel avant la crise, les usagers sont sûrs d'avoir une place à l'arrivée, et bénéficieront d'un coupe-file qui leur permettra d'accéder plus rapidement aux vestiaires.

Une tarification spéciale sera également mise en place.

Une question : et le virus dans l'eau ?

Si sur les parties accueil, vestiaires, extérieur des bassins un maximum de précautions seront prises par les équipes, reste la question de l'eau des bassins.

Selon le Haut Conseil de Santé Publique « l'eau des piscines ne semble pas un lieu de propice pour la survie et le développement des virus. Ceux qui possèdent une enveloppe – virus grippaux ou virus de la famille des coronavirus - sont trop fragiles et survivent trop peu longtemps dans le milieu extérieur pour se transmettre dans les piscines. Ils ne peuvent pas se répliquer en dehors des tissus de leur hôte et ne peuvent pas se multiplier dans l'environnement. » Rapport du 24 avril 2020 du HCSP. Autrement dit, l'eau chlorée est désinfectée et désinfectante et ne présente pas de risque de contamination avérée.

Quand les espaces extérieurs seront-ils accessibles ?

Les travaux d'aménagement se poursuivent. Les plages sont en herbe, les espaces aquatiques, grand bassin, plage aqualudique et pentagliss pourront être mis en service mi-juin, en fonction de l'autorisation de réouverture, pour accueillir le public pendant la période estivale.

Tout comme le reste de l'équipement, l'accès aux espaces extérieurs se fera de façon régulée.